

Fiche de surveillance de plâtre. Conseils.

Information destinée aux patients



Dr Julien BATARD, Clinique Clémentville.

Vous avez bénéficié d'une immobilisation plâtrée le **Dr Julien BATARD**. Vous trouverez ci dessous quelques conseils et précautions concernant votre immobilisation.

- Après la pose d'une contention respecter le temps de séchage complet:
 - 24 à 48 heures pour un plâtre,
 - 4 heures pour une résine.
- Respecter les consignes:
 - Pas de pression sur le plâtre tant que le plâtre n'est pas sec.
 - Pas d'appui du membre tant que le plâtre n'est pas sec.
- Surélever le plâtre plusieurs fois dans la journée, surtout les premiers jours.
- Mobiliser les articulations laissées libres de part et d'autre du plâtre.
- Faire des contractions musculaires dans la portion de membre immobilisée.
- Eviter les activités physiques avec risque de chute.
- Ne pas introduire d'objet sous le plâtre.
- Si votre médecin vous a prescrit un anticoagulant éviter la prise d'aspirine.
- Ne pas mouiller le plâtre: Le plâtre craint l'eau.
- Avertir le médecin en cas:
 - d'apparition ou d'aggravation d'une douleur.
 - de fracture du plâtre.
 - d'odeur nauséabonde.
 - de fièvre.
 - de perception de fourmillements dans l'extrémité du membre plâtré.
 - d'œdème de l'extrémité du membre plâtré.
 - de refroidissement de la peau à l'extrémité du membre plâtré.

En cas de symptômes inhabituels ou de toutes autres questions, n'hésitez pas à reprendre contact avec le Dr Julien BATARD.

Téléphone : 04 99 65 69 28.

E Mail : drjulien.batard@free.fr

Prise de RDV sur Doctolib.fr

Plus d'informations sur <http://www.orthopedie-montpellier.fr>